

DISPARITION

Henri Lopes aura marqué son temps

L'annonce du décès en France, le 2 novembre, de l'ancien Premier ministre, ancien ambassadeur du Congo en France, poète et écrivain Henri Lopes, a suscité de nombreuses réactions au sein du monde politique, littéraire et culturel. Membre associé, comme l'illustre disparu de l'Académie des sciences d'Outre-Mer, Anatole Collinet Makosso, Premier ministre du Congo, regrette la perte d'un « *éclaireur de premier plan* » ; ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault parle de « *sa grande estime pour l'homme* » ; son ami Jean-Paul Pigasse ne doute pas qu'Henri Lopes restera à jamais dans les mémoires, alors que dans divers autres papiers d'actualité et d'évocation, *Les Dépêches de Brazzaville* soulignent combien l'auteur de « *Il est déjà demain* » était attaché fortement à ses racines.

[Pages 3 et 16](#)

ECONOMIE

La croissance projetée à 5,8% en 2024

Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a indiqué le 4 novembre à Brazzaville que la croissance économique du Congo s'établirait à 5,8% en 2024 contre 4,4% en 2023 et 1,7% en 2022. Présentant le projet du budget de l'Etat exercice 2024 à la chambre

basse du Parlement, il a souligné que cette croissance serait tirée par le secteur pétrolier ; le secteur hors pétrole, quant à lui, continuerait de se consolider avec une croissance de 5,2% en 2024 contre 4,7% en 2023.

[Page 3](#)

FINANCES

Le FMI note des «avancées significatives»

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) conduite par Roland Kpodar a séjourné à Brazzaville du 23 octobre au 2 novembre 2023, dans le cadre de la quatrième revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit.

« *L'équipe du FMI se félicite de l'engagement renouvelé des autorités congolaises à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, assurer la viabilité budgétaire, et mettre en place une gestion durable de la dette* », indique un communiqué du fonds.

[Page 9](#)

ENVIRONNEMENT

Près de 143.000 arbres à planter à Mbé



La Journée nationale de l'arbre est célébrée ce lundi 6 novembre sur l'ensemble du territoire national. Plus de 142.000 arbres seront plantés sur un site de 150 hectares dans le cadre du lancement du projet Jardin carbone de Mbé, localité située dans le département

du Pool. Le gouvernement a rendu publique une déclaration relative à cette 37^e édition de la Journée nationale de l'arbre dans laquelle il a invité la population à la végétalisation afin de lutter contre les érosions.

[Page 5](#)

Editorial

La presse en parle

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

La presse en parle

Si il est vrai que le dossier DDR-Démobilisation-désarmement-réinsertion- impliquant des ex-combattants des événements sociologiques dans le département du Pool est toujours en cours de parachèvement, ses effets collatéraux ne manquent pas d'attirer l'attention. Dans sa livraison du jeudi 2 novembre, notre confrère *L'horizon africain* y est revenu. En particulier pour le cas de l'un des concernés, un proche du président du CNR-Conseil national des républicains- Frédéric Bintsamou Ntouni, en l'occurrence, cité comme ayant installé dans le village de Kimanika, près de Mindouli, à son compte personnel, une sorte de poste de contrôle administratif.

L'intéressé y prélèverait des taxes auprès des populations et aurait institué son propre « tribunal » pour juger des crimes et délits divers perpétrés dans son périmètre de compétence. Il ne souffrirait la moindre contestation rapporte encore le média, et non seulement cette situation dure depuis un moment, mais elle pourrait ne pas connaître un dénouement de sitôt. Sur les réseaux sociaux circule une vidéo en lien avec cette histoire : un groupe de personnes ligotées jetées à terre en apparence par leurs geôliers qui n'en finissent pas de les sermonner et de les fouetter. Ce seraient ou des cambrioleurs, ou des « sorciers », indique la même source.

Suspendu à certains préalables de la partie signataire avec le gouvernement de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le 23 décembre 2017, notamment Frédéric Bintsamou en quête d'un « statut particulier », le DDR piétine. Et les métastases du dossier global de retour définitif de la paix dans le Pool, avec l'implication des filles et fils de cette partie du pays, sous la supervision des pouvoirs publics et l'appui des partenaires du Congo en retardent visiblement la mise en œuvre. Il faut conjuguer les efforts pour gagner ensemble cette bataille de la sérénité qui continue de hanter la conscience collective.

Les Dépêches de Brazzaville

RELATIONS SINO-CONGOLAISES

Renforcer la coopération parlementaire

Reçue en audience le 3 novembre à Brazzaville par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, l'ambassadrice de Chine au Congo, Li Yan, a souligné la nécessité de renforcer la coopération parlementaire entre les deux pays.



Li Yan reçue par Isidore Mvouba/Sylvestre Nkouka

« L'année prochaine marquera le 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo. Les deux parties vont organiser une série d'activités pour la célébration de cet événement. Je suis disposée à approfondir les échanges entre l'ambassade de Chine et l'Assemblée nationale et à mettre en œuvre le consensus important de nos deux chefs d'Etat », a expliqué la diplomate chinoise à sa sortie d'audience.

Elle a rappelé que le président Denis Sassou N'Guesso a effectué une visite en Chine en octobre dernier où il a participé au 3e forum de « La Ceinture et la

Route » pour la coopération internationale. Il a, à cet effet, rencontré son homologue chinois, le président Xi Jinping, où ils ont parvenu à un large consensus. « Nous avons l'intention d'inviter les députés congolais pour visiter la Chine et suivre des formations. La coopération mutuelle sur la gouvernance d'Etat joue un rôle très positif dans la construction conjointe de l'initiative La Ceinture de la Route. Nous sommes disposés à travailler de concert avec tous les amis congolais pour apporter une grande contribution au développement de la coopération bilatérale », a conclu Li Yan.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PARLEMENT

Le budget de l'Etat exercice 2024 présenté à l'Assemblée nationale

Présentée par le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, la loi des finances 2024 est arrêtée à un niveau de ressources budgétaires à 2625,081 milliards de FCFA et des dépenses budgétaires de 2088, 951 milliards FCFA.

Selon le ministre, le budget de l'Etat exercice 2024 dégage un solde budgétaire global excédentaire de 536,130 milliards de FCFA contre 335,617 milliards FCFA en 2023. Cet excédent budgétaire global contribuera au financement des charges de trésorerie. S'agissant de la situation de financement et de trésorerie, les ressources et les charges de trésorerie prévues dans le prochain budget s'élèvent respectivement à 342,5 milliards FCFA et 1 078 milliards FCFA.

« Il se dégage un déficit de trésorerie et de financement de 735,5 milliards FCFA en 2024, contre 563 milliards FCFA enregistrés en 2023. L'excédent budgétaire prévisionnel de 536,130 milliards FCFA ne permet pas de couvrir le déficit de trésorerie, laissant subsister un gap de financement de 199,370 milliards FCFA », a annoncé Ludovic Ngatsé.

La résorption de ce gap de financement se fera, a indiqué le ministre, grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers, les partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux. Ceci dans le cadre du programme en cours

conclu avec le Fonds monétaire international (FMI). « Il importe cependant d'accélérer les réformes des finances publiques pour mieux mobiliser et centraliser les ressources intérieures, améliorer la qualité de la dépense pour augmenter plus rapidement l'excédent budgétaire, en vue de la résorption du gap et la réduction du recours aux financements par emprunt », a-t-il précisé.

Plusieurs mesures d'accompagnement prévues

Le projet de loi de finances, exercice 2024, prévoit plusieurs mesures d'accompagnement dont la transformation du Fonds sur le coronavirus en Fonds pour la gestion des pandémies, destiné à la riposte aux diverses pandémies. Il est également prévu la transformation du Fonds national pour la vaccination contre le coronavirus, covid-19, en Fonds national pour la vaccination pour le financement des campagnes de vaccination ; l'institution du Fonds national de l'entretien routier, destiné au financement des activités d'entretien des infrastructures et des routes.

Le gouvernement entend aussi instituer le Fonds d'aménagement des infrastructures forestières, destiné au financement de l'aménagement des routes en terre, la construction des ponts et à la formation aux métiers du bois ; créer un fonds de concours intitulé « Programmes des Réformes axées sur les Résultats », financé par la Banque mondiale pour la couverture des actions de réformes organisationnelles et financières en cours dans le domaine des finances publiques. Le budget 2024 prévoit l'opérationnalisation du Fonds d'appui au service postal, créé par la loi n°10-2009 du 25 novembre 2009, portant réglementation du secteur des postes, pour la couverture des zones et localités non couvertes par le service postal, en fixant dans la présente loi de finances, tel que prévu par les textes d'application de la loi n° 10-2009 précitée, le taux de contribution des opérateurs postaux. A cela, s'ajoutent l'institution au profit des communes de plein exercice (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Mossendjo et Ouesso), d'une taxe sur les déchets plas-

tiques et ménagers, destinée au financement des dépenses d'assainissement urbains, ainsi que l'institution d'un Comité de suivi et d'évaluation des recettes budgétaires, en vue de la détermination de la quote-part revenant aux collectivités locales et aux organismes communautaires ou internationaux, en plus des mécanismes de collecte, de recouvrement et de versement dans des comptes séparés ouverts à la banque centrale au profit de ces différentes entités.

« De même, en 2024, six ministères pilotes exécuteront à titre expérimental leurs budgets en mode programme, en vue d'éprouver à la fois l'ensemble des mécanismes d'exécution du budget, et de reddition des comptes de ce nouveau mode de gestion budgétaire, ainsi que les procédures et les supports informatiques y afférents », a conclu Ludovic Ngatsé.

Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public a, ensuite, présenté à la chambre basse du Parlement le projet de loi de finances rectificative de l'exercice 2023. D'après lui, il résulte de la couverture des dépenses

par les recettes budgétaires un excédent budgétaire prévisionnel de 335,6 milliards FCFA contre 491,6 milliards FCFA dans la loi de finances initiale. Suite à l'augmentation des ressources de trésorerie de 517 milliards FCFA et des charges de trésorerie projetées à 1080 milliards FCFA, il se dégage, a annoncé le ministre, un besoin de financement de 563 milliards FCFA, qui est partiellement absorbé par l'excédent budgétaire 335,6 milliards. Il en résulte un gap de financement de -227,4 milliards FCFA.

« Le bouclage de ce besoin de financement résiduel devra s'appuyer sur des appuis extérieurs, notamment les appuis budgétaires prévues dans le programme de facilité élargie de crédit et dans la mesure où les revues sont satisfaisantes avec le FMI et la Banque mondiale et accessoirement avec la BAD ; le recours à d'autres financements des partenaires et techniques financiers, à des conditions concessionnelles ; le recours au marché financier sous-régional », souligne le gouvernement.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Henri Lopes: comme le temps passe...

Une photo d'enfance illustre la couverture de son autobiographie. Paru en 2018 chez J.C Lattès, cet ouvrage de 506 pages est intitulé Il est déjà demain. Il décrit le parcours d'un enfant métis qui n'a pas oublié les épreuves de la vie que lui imposait la couleur de sa peau auprès de ses parents et amis de ses deux races, noire et blanche, mais aussi sur ce que lui a réservé son passage sur cette terre.

Henri Lopes était de bonne éducation, a reçu une excellente formation scolaire et universitaire, a connu une vie politique intense dans son pays, le Congo Brazzaville ; une vie culturelle et scientifique bien

remplie, mais n'a pas oublié ses années de naissance à Maluku, de l'autre côté du fleuve, au Congo Kinshasa, encore moins ses attaches familiales tout à fait exceptionnelles : du côté de sa mère il venait de la petite localité de Ossio, près de Gamboma, dans les Plateaux, et du côté de son père ses origines étaient portugaises.

Homme de lettres de dimension internationale, l'ex-ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en France pendant dix-sept ans (1998-2015) était aussi un francophone admirable de par son œuvre poétique et romanesque fortement récompensée. Quand bien même la

Francophonie qu'il a servie sans désespérer sa vie durant lui a fait faux bond à deux reprises lorsqu'il a postulé sans succès à la fonction de secrétaire général de l'institution.

Le politique avait pris le dessus sur le culturel que l'on croyait pourtant être le socle sur lequel reposaient les fondations de l'OIF, l'Organisation internationale de la francophonie. Le poète avait compris le jeu de rôle dans l'attribution du macaron et sans doute pris toutes ces curieuses péripéties avec philosophie. Henri Lopes avait continué à servir la langue française que de nombreux pays à l'exemple du sien ont en partage. Inlassablement il a

continué à écrire et contribué à son rayonnement.

L'auteur de Tribaliqes, Le chercheur d'Afriques, Le pleurer rirer, Une enfant de de Poto-Poto le quartier fondateur de Brazzaville où il a grandi, et donc aussi, entre autres, de Il est déjà demain avait une plume captivante. Sa bibliographie est magistrale comme va l'être le souvenir qu'il laisse à la postérité après 86 ans de vie active. Expression soignée, Henri Lopes avait vu sa voix lui jouer des tours mais restait superbement élégant et séduisant quand il prenait la parole. C'était il y a quelques jours à peine avant qu'il nous quitte.

Gankama N'Siah

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

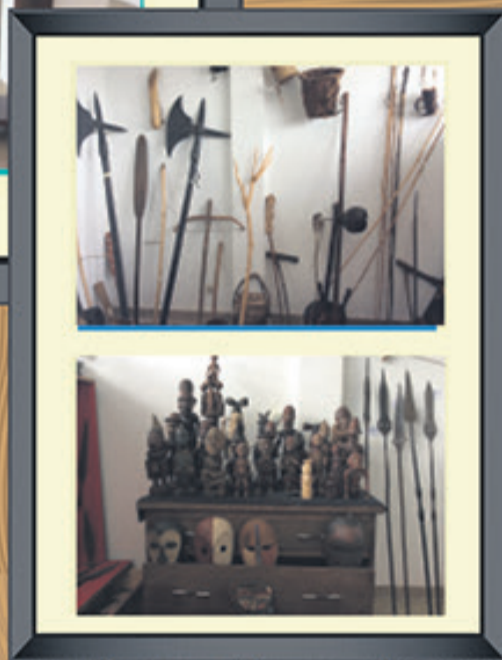
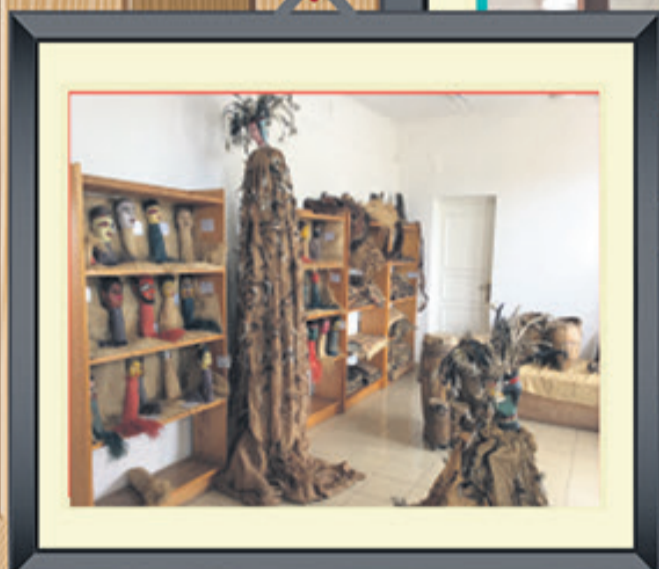
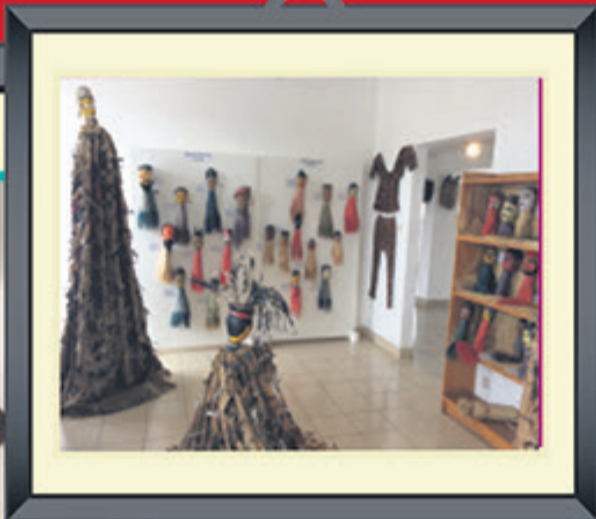
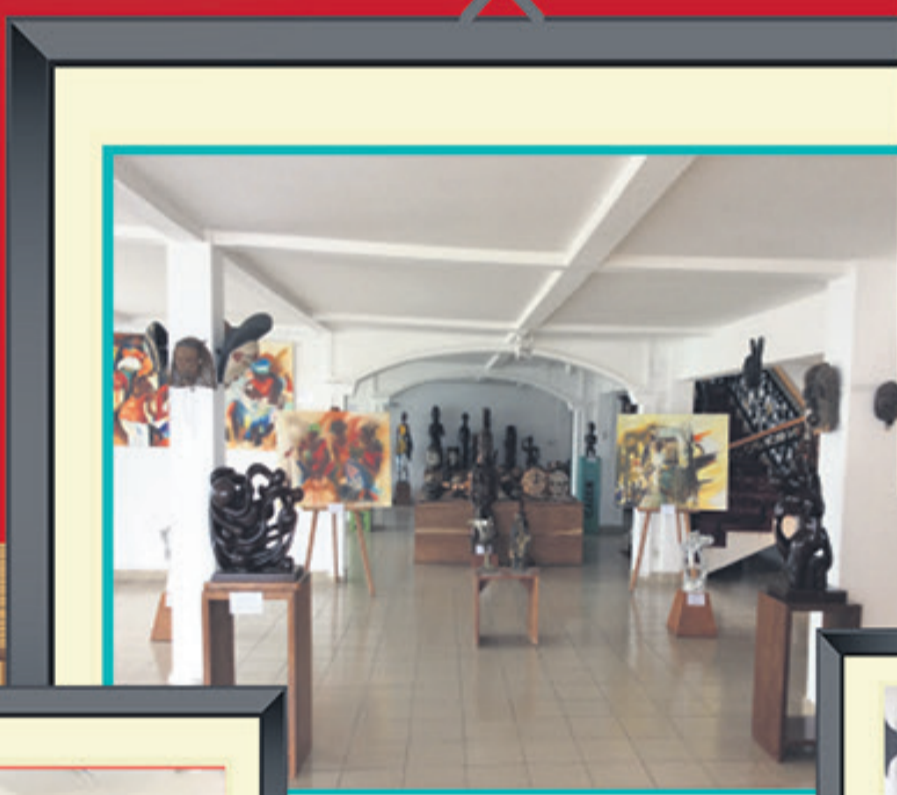
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

LUTTE CONTRE LES ÉROSIONS

La population sensibilisée à la culture du planting d'arbres

Dans sa déclaration délivrée à l'occasion de la 37^e édition de la Journée nationale de l'arbre, commémorée le 6 novembre de chaque année, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, sensibilise la population congolaise au renforcement de la culture du planting d'arbres afin de lutter contre les érosions.

La 37^e édition de la Journée nationale de l'arbre (JNA) est célébrée cette année sur le thème « Ensemble, plantons les arbres pour lutter contre les érosions dans nos villes ». Selon la ministre Rosalie Matondo, les érosions, qui en effet sont générées par les pluies diluviennes de plus en plus fréquentes et dont l'intensité est exacerbée par l'accélération du changement climatique, deviennent de plus en plus désastreuses et dévastatrices. Aussi, ce phénomène trouble régulièrement la sérénité des compatriotes établis dans les zones sensibles, surtout dans les grands centres urbains du pays semant ainsi la tristesse et désolation dues aux innombrables dégâts matériels et aux pertes en vies humaines qui les accompagnent.

« Les érosions que nous vivons dans nos quartiers et dans nos villes grignotent de plus en plus nos terres, emportent nos ressources précieuses et menacent notre sécurité. Nous devons donc reconnaître que lutter contre les érosions est un défi qui exige la collaboration de tous. Il nous revient, par élan de survie, de renforcer



Le planting d'arbres/DR

notre résilience... Chaque citoyen peut apporter sa pierre à l'édifice en s'impliquant dans la mise en œuvre des actions préventives, à savoir la végétalisation des zones sensibles », a lancé la ministre Rosalie Matondo.

Pour cette 37^e édition de la JNA, le site officiel retenu est situé à Mbé, dans le département du

Pool, où 150 hectares seront plantés dans le cadre du lancement du projet Jardin carbone de Mbé (Jaca-Mbé) promu par la société Renco Green Sarlu à capitaux italiens, en vue de générer des crédits-carbone valorisables sur le marché volontaire desdits crédits. « Plus de 142 800 arbres seront ainsi plantés

à l'occasion du lancement du projet Jaca-Mbé, par les forces vives de la nation », a indiqué la ministre de l'Economie forestière.

D'après elle, ce projet d'envergure vise la mise en place d'une superficie totale de 40 000 hectares des plantations forestières et agroforestières et constitue

le deuxième grand puits de carbone au Congo, à l'instar du projet développé par la société TotalEnergies, mis en œuvre dans la réserve foncière de la Léfini, dans le département des Plateaux. En plus de catalyser le développement local et générer des milliers d'emplois, il va contribuer à la régénération et la sauvegarde des îlots forestiers naturels présents dans le domaine foncier, a-t-elle ajouté.

Rosalie Matondo a saisi l'occasion pour inviter les autorités congolaises à prendre les dispositions nécessaires et appropriées pour sensibiliser la population à la portée nationale de cet événement, et la mobiliser afin que chacun accomplisse son devoir civique. Cette implication renforcera l'engagement du chef de l'État en faveur de l'environnement et la dynamique nationale impulsée par sa politique.

Instituée depuis 1984, la Journée nationale de l'arbre vise à contribuer efficacement à la lutte contre les érosions et les glissements de terrains, en vue d'améliorer la qualité de vie, notamment dans les grandes villes, victimes de ces catastrophes naturelles.

Gloria Imelda Lossele

ASSAINISSEMENT

La communauté étrangère appelée à appuyer les efforts du gouvernement

Le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a réitéré le 4 novembre à Brazzaville son appel à toutes les communautés étrangères résidant au Congo ainsi que tous les citoyens congolais à appuyer les efforts des autorités visant l'assainissement de l'environnement au quotidien.

Le ministre délégué s'exprimait à l'occasion de l'opération d'assainissement des alentours du square de Gaulle, notamment sur l'avenue jouxtant le lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza et la faculté de droit, dans le deuxième arrondissement, Bacongo. Une opération à laquelle a participé la communauté rwandaise vivant à Brazzaville. « Nous avons aussi demandé aux communautés étrangères vivant au Congo de se tenir à nos côtés. Félicitations à la communauté rwandaise vivant à Brazzaville qui s'est jointe à nous pour travailler ensemble au niveau de ce square », a rappelé Juste Désiré Mondelé.

Machettes, pelles, râtaux et gants à la main, les participants à cette opération, en majorité des Rwandais conduits par leur ambassadeur, Théoneste Mutsindashyaka, ont pris d'assaut le site retenu à l'initiative de l'administrateur-maire de Bacongo, Simone Loubienga. « C'est un samedi citoyen, le premier du mois ; nous sommes venus porter main-forte à nos frères congolais pour rendre propre les alentours de ce parc des jeunes. Pour nous, c'est une culture. Dans notre pays, tous les derniers samedis du mois, nous faisons les travaux communautaires de développement. C'est donc une habitude et nous aimerons que les frères

congolais aient cette habitude aussi pour rendre Brazzaville propre. Tous les premiers samedis du mois, tous les Rwandais vont être derrière les Congolais, nous allons garder le cap », a rassuré le diplomate rwandais en poste à Brazzaville.

L'administrateur-maire de Bacongo, Simone Loubienga, a, quant à elle, rappelé que depuis l'initiation de la circulaire gouvernementale instituant le premier samedi du mois comme une journée d'assainissement, son arrondissement est sur le terrain. « Nous avons été les pionniers de cette activité et nous n'allons rien lâcher. Tous les premiers samedis du mois, à Bacongo, tous les chefs des neuf quartiers reçoivent la mission de nettoyer un site approprié », a-t-elle expliqué.

Rendre des villes congolaises plus attrayantes

Selon le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, la circulaire gouvernementale exige à tous les citoyens de se mobiliser le 1^{er} samedi du mois pour l'assainissement des villes. Une décision qui rime avec l'opération « Ensemble, gardons nos villes propres », lancée le 29 octobre dernier. « C'est une opération qui demande la mobilisation de tout



Juste Mondelé entouré de Simone Loubienga et de Théoneste Mutsindashyaka; la communauté rwandaise à pied d'œuvre/Adiac

le monde, elle est salutaire pour tous parce que c'est avant tout une question de santé publique, mais aussi d'esthétique. C'est une prophylaxie aussi face à plusieurs maladies », a-t-il justifié.

Juste Désiré Mondelé s'est, par ailleurs, réjoui du fait que les questions d'assainissement commencent à prendre corps à Brazzaville avec la libération de certaines artères principales des encombrements. C'est ainsi qu'il a appelé les patriotes à prendre des précautions pour dé-

barrasser les autres artères, au lieu d'attendre toujours les agents municipaux. S'agissant de la pérennisation de l'opération, il a indiqué que « c'est une approche de communication, une démarche qui a existé chez nous, et nous allons tenir... Si ce n'est que pour l'endurance pour être sur le terrain, pour cela il n'y a pas de souci. Mais seul je ne pourrai pas, il faut bien que tous ceux qui se sentent concernés directement par le confort à Brazzaville se joignent à nous

pour qu'ensemble nous placions la barre à un niveau donné ».

Son souhait est que ceux qui visitent les grandes villes du pays y repartent avec le sentiment des villes agréables. Surtout, a-t-il conclu, que les villes congolaises sont naturellement agréables. « Nous avons les atouts naturels, il n'est pas concevable que, nonobstant la belle nature, ce don de Dieu, nous n'arrivions pas à entretenir nos villes pour le bonheur de tous. »

Parfait Wilfried Douniama

GESTION DURABLE DES FORÊTS

La jeunesse invitée à jouer sa partition

L'association France volontaire a ouvert, le 3 novembre à Brazzaville, avec l'appui de l'Union européenne (UE,) la deuxième édition du Forestival. A cet effet, la jeunesse a été invitée à jouer sa partition dans la gestion et la préservation de la biodiversité afin de lutter contre le changement climatique.

L'édition 2023 du Forestival se tient du 2 au 6 novembre prochain sur le thème « Gestion durable des ressources forestières au Congo, pour un avenir meilleur ». Des dizaines de jeunes, essentiellement des étudiants, participent à cet événement au cours duquel des ateliers et tables-rondes seront développés. A l'ouverture des travaux, deux tables-rondes ont été animées dont l'une a porté sur la « Place des jeunes dans la gestion des écosystèmes en République du Congo ».

Développant la thématique, les organisateurs ont exhorté les jeunes à prendre leur destin en main en s'impliquant pleinement dans la gestion durable et efficiente des écosystèmes naturelles, afin de



Les officiels posant ensemble à l'ouverture de la cérémonie Adiac

contribuer à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique. Un phénomène naturel qui menace l'humanité tout entière.

S'exprimant à cette occasion, la ministre de l'Economie forestière a rappelé à l'assis-

tance l'impérieuse nécessité pour le Congo de continuer à militer pour la gestion durable de la biodiversité, en vue de conserver à jamais sa place de leader au niveau de la sous-région en matière de gestion durable des forêts.

« Le Congo recouvre plus

de 23 millions d'hectares de forêts naturelles couvrant 70% du territoire national et dont 13 millions dédiés à la production ou à l'exploitation forestière. Le Congo dispose aussi des millions d'hectares de forêts artificielles plantées

dans le cadre du projet d'afforestation », a indiqué Rosalie Matondo.

De son côté, le chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, Giacomo Durazzo, a salué les efforts que fournit le Congo dans la gestion durable des forêts et la conservation de la biodiversité. Il a réitéré le soutien de son institution en faveur du Congo dans ce domaine afin de lutter contre le changement climatique.

La deuxième édition du Forestival organisée à l'Institut français du Congo a eu lieu en présence de l'ambassadeur de France au Congo, Claire Bodonyi, et de plusieurs invités de marque. La première édition du Forestival s'est déroulée en novembre 2022.

Firmin Oyé

Ministère du contrôle d'État de la qualité
du service public et de la lutte contre les antivauteurs
Autorité de régulation des marchés publics
Conseil de régulation
Direction générale
Direction de la réglementation et des affaires juridiques

COMMUNIQUÉ

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

La direction générale de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) relance de nouveau les maîtres d'ouvrage et maîtres d'ouvrage délégués sur l'obligation de procéder à la désignation des personnes responsables des marchés publics et à la nomination des membres des cellules de gestion des marchés publics de leurs structures conformément au décret n°2022-1854 du 12 octobre 2022 modifiant et complétant le décret n°2009-161 du 20 mai 2009 portant organisation et fonction-

nement de la cellule de gestion des marchés publics.

En effet, une année après la publication du décret précité, seulement 24,5% des maîtres d'ouvrage ont nommé les personnes responsables des marchés publics ainsi que les membres de leurs cellules de gestion des marchés publics malgré de multiples et divers rappels à ce sujet.

Aussi, l'ARMP porte à la haute attention des maîtres d'ouvrages qu'à compter du **1^{er} janvier 2024**, les marchés

publics passés hors cadre réglementaire en vigueur seront frappés d'irrégularité.

La direction générale de l'ARMP compte sur votre bienveillante compréhension.

Fait à Brazzaville, le

La Directrice générale



La Directrice générale
Valencia ILOKI ENGAMBA.

SEMINAIRE DE FORMATION DE NOVEMBRE À DECEMBRE 2023 :

Le cabinet ECIFORM INTERNATIONAL Organise des séminaires de formation au profit des entreprises et administrations à Brazzaville et à Pointe Noire sous les thèmes ci-après, au cours de la période du 10 Novembre au 22 Décembre 2023 :

1-Secrétariat et assistantat de direction
2-Suivi-évaluation des projets
3-Audit et contrôle interne
4-Management d'équipe & leadership
5-Archivage & classement des documents
6-Prospection commerciale

7-Hygiène sécurité environnement
8-Gestion axée sur les résultats
9-Rédaction administrative
10-Gestion de la paie
11-Gestion de stock et des achats
12-Gestion de la relation clientèle

13-Gestion prévisionnelle des emplois (GPEC)
14-Gestion des risques en milieu bancaire
15-Ms Excel : bases et Perfectionnement
16-Gestion des projets : perfectionnement
17-Analyse financière en milieu bancaire
18-Passation des marchés :travaux, fournitures...

Pour plus d'informations contactez nous : Tél 06 621 49 60 / 05 087 77 19

Email : contact@eciform-services.net

Adresse : Virage Maya Maya, aéroport, Brazzaville - Site web : www.eciform-services.net

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Adolphe Mbou-Maba échange avec Benoit Rousseau

Le haut-commissaire à la Justice restaurative et au Traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, a reçu, le 3 novembre à Brazzaville, l'expert technique international, Benoit Rousseau.

Au cours des échanges, le magistrat français a saisi l'occasion pour bien connaître les fonctions du Haut-commissariat et surtout d'en comprendre la nature. « *Cet échange avec le haut-commissaire m'a permis d'apprendre les missions de son institution, ses difficultés, sa vision et ses perspectives. Je suis sensible aux questions de justice. Ainsi, il est nécessaire de former un personnel judiciaire spécifique attaché à la protection légale de l'enfance et qui travaille avec les magistrats en charge des mineurs* », a-t-il déclaré avant de souligner qu'une connaissance accrue de cette nouvelle institution, créée il y a deux ans, permettra à ce personnel judiciaire d'être l'interface entre le Haut-commissariat et les ministères partenaires.

« *A ce titre, je dois dresser un état des lieux de la situation concernant dix filières professionnelles identifiées dont la protection légale de l'enfance. Ayant appris l'existence de cette nouvelle institution et ayant suivi les travaux de sa délégation à Rouen en France, il m'a paru indispensable de rencontrer le haut-commissaire* », a-t-il conclu.

Guillaume Ondze



Adolphe Mbou-Maba s'entretenant avec Benoit Rousseau/Adiac

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Des travaux pouvant conduire au vaccin contre la Shigellose

« L'étude approfondie du biosurfactant pourrait donc représenter une approche thérapeutique intéressante dans la recherche et l'élaboration d'un vaccin contre la Shigellose », a expliqué le Dr Duchel Kinouani Kinavouidi, lors de sa soutenance de thèse de doctorat unique à l'Université Marien-Ngouabi sur le thème « Pathogénicité des souches de Shigella par la production des biosurfactants ».

Les résultats de recherche du Dr Duchel Kinouani Kinavouidi sur la « Pathogénicité des souches de Shigella par la production des biosurfactants » ont permis de montrer que les bactéries du genre Shigella orchestrent leur pathogénicité en sécrétant des biosurfactants qui leur permettent d'envahir les cellules épithéliales et de provoquer un mécanisme inflammatoire important. Seulement, les travaux de recherche approfondis sur la problématique peuvent conduire à la mise en place d'un vaccin contre la Shigellose. « *Le Congo regorge beaucoup de jeunes dans les facultés et écoles capables de réaliser de grandes choses en matière de recherche scientifique. Il leur faut un accompagnement, notamment sur la plan financier* », a fait savoir le Pr Aimé Christian Kayath qui a conjointement dirigé les travaux de recherche de cette thèse avec le Pr Etienne Nguim-



Le Dr Duchel Kinouani Kinavouidi/DR

bi. Par ailleurs, le Pr Aimé Christian Kayath a appelé l'ensemble des sachants à mettre leurs compétences scientifiques au service de la République. Visiblement, les travaux de

recherche du Dr Duchel Kinouani Kinavouidi sur la « Pathogénicité des souches de Shigella par la production des biosurfactants » sont tombés à pic, car en juillet 2023 une épidémie

de Shigellose s'était déclarée à Dolisie dans le département du Niari. Cette épidémie a été maîtrisée grâce à une coordination gouvernementale incluant le Laboratoire national de santé publique et les chercheurs du Laboratoire de microbiologie appliquée et de biologie moléculaire de l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (Irsen) dirigé par le Pr Aimé Christian Kayath qui avait débuté avec les recherches sur les bactéries de nature Shigella depuis 2016 avec à la clé une thèse de doctorat sur les mêmes bactéries à l'université de Liège en Belgique.

Il convient de préciser que la Shigellose ou dysenterie bacillaire est une maladie infectieuse d'origine bactérienne dont les sero-groupes des bactéries responsables sont géographiquement repartis dans le monde en Shigella dysenteriae, Shigella flexneri, Shigella boydii et Shigella sonnei. L'espèce la plus re-

trouvée en Afrique, notamment au Congo, est Shigella flexneri.

La shigellose est caractérisée par une gastro-entérite aiguë, dont les selles sont habituellement accompagnées de sang et de mucus, causés par des abcès des parois intestinales et des nécroses cellulaires, provoqués par l'envahissement de ces bactéries. L'incubation est de deux à quatre jours. Il suffit de dix à cent bactéries pour déclencher la maladie dont la contamination est oro-fécale.

En rappel, le laboratoire de microbiologie et biologie moléculaire de l'Irsen forme chaque année environ huit étudiants en année de master. De 2016 à nos jours, cinq thèses de doctorats ont été soutenues. Ces statistiques grandissantes appellent les pouvoirs publics à poursuivre des efforts dans l'amélioration des conditions de travail, notamment à propos des infrastructures et l'acquisition du matériel de pointe.

Rominique Makaya

COOPÉRATION

Brice Clotaire Oligui Nguema invité au sommet Arabie saoudite-Afrique

Le président de la transition au Gabon, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, prendra part au 1er Sommet Arabie saoudite-Afrique qui se tiendra le 10 novembre à Ryad.

Brice Clotaire Oligui est appelé à représenter son pays à Ryad lors de ce rendez-vous censé renforcer la coordination économique, politique et militaire. Il a reçu son invitation officielle des mains de Farraj Bin Nader, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume d'Arabie saoudite près la République gabonaise, de la part du roi Salmane. Ce sera le tout premier sommet saoudo-africain, mais le cinquième sommet arabo-africain dans le royaume.

En attendant certainement d'aborder le sujet sur place avec le roi ou ses proches collaborateurs, Brice Clotaire Oligui Nguema a dit avoir évoqué, lors de son échange avec le diplomate saoudien, la question d'un éventuel « *renforcement des relations de coopération entre nos deux pays* ». En effet, le président de transition et son hôte ont



Brice Clotaire Oligui Nguema recevant des mains de Farraj Bin Nader l'invitation du roi Salmane DR

saisi l'occasion de leur rencontre pour évoquer le renforcement des relations de coopération « excellentes » qui unissent les deux pays. Ils ont également exploré de nouvelles possibilités d'investissement du royaume saoudien au Gabon dans le cadre d'un appui au développement dans les domaines politique, économique et social. « *Nous sommes déterminés à travailler ensemble pour un développement harmonieux dans les domaines politique, économique et social, entre autres* », a-t-il dit. Ce déplacement à Ryad sera le premier du nouveau leader gabonais hors de l'Afrique centrale.

Les relations de coopération entre le Gabon et l'Arabie saoudite datent de plusieurs années. Les deux pays ont renforcé leur coopération depuis 2018.

Yvette Reine Nzaba

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MER ET EAUX CONTINENTALES

L'UE confirme son appui à l'élaboration de la stratégie nationale

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Giacomo Durazzo, a assuré le 3 novembre à Brazzaville que l'organisme qu'il représente va accompagner le Congo dans l'élaboration de sa stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales.

Le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Sepcim-aemec), Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, et l'ambassadeur de l'UE, Giacomo Durazzo, ont fait le point des activités menées entre les deux parties en évoquant essentiellement la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales du Congo.

« Une première mission d'experts va arriver au Congo le 12 et le 14 décembre 2023 pour faire un état des lieux et une projection sur le contexte du travail à réaliser », a expliqué le diplomate européen en précisant que l'échange avec Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck a permis d'analyser les contours pour le succès de cette mission.

Par ailleurs, une plate-forme sera mise en place pour permettre aux experts clés de se prononcer sur toutes les pré-



Séance de travail entre le Sepcim-aemec et l'UE/DR

conisations du consultant international pour cet accompagnement. A ce propos, l'Union européenne a indiqué que le Congo pouvait compter sur elle. Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck a, pour sa part,

rappelé au diplomate européen l'importance des eaux continentales.

Il convient de préciser que le secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux

continentales n'a pas vocation d'élaborer la stratégie. Mais elle est du ressort des ministères sectoriels tels : la Pêche, la Défense, les Hydrocarbures, la Marine marchande, l'Environnement et l'Economie fluviale,

entre autres, «de rechercher et de proposer des appuis techniques nécessaires au travers d'une politique de coopération agressive en vue d'assister le Congo dans le processus d'élaboration de ladite stratégie».

Rominique Makaya

QUATRIÈME REVUE

Le FMI note des avancées significatives

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Roland Kpodar a séjourné à Brazzaville, du 23 octobre au 2 novembre 2023, pour mener des discussions dans le cadre de la quatrième revue du programme des autorités soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) approuvé par le conseil d'administration du FMI le 21 janvier 2022.

À l'issue de la mission, M. Kpodar a fait la déclaration suivante : « L'équipe du FMI se félicite de l'engagement renouvelé des autorités congolaises à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, assurer la viabilité budgétaire, et mettre en place une gestion durable de la dette. »

« La croissance économique devrait atteindre 4 % en 2023. La production dans le secteur pétrolier a augmenté au cours du premier semestre après trois années de contraction, grâce à l'entrée en production d'un nouveau champ pétrolier; une tendance à la hausse des investissements et la résolution de problèmes techniques qui entravaient la production. L'investissement privé et la consommation connaissent une reprise progressive portée par une performance robuste du secteur agricole, de

l'industrie alimentaire, des constructions et des services. La croissance économique, portée principalement par le secteur non pétrolier, devrait se renforcer pour atteindre une moyenne de 4 % à moyen terme. »

« Des avancées notables ont été réalisées au cours de la mission dans les échanges sur les mesures politiques visant à favoriser la consolidation budgétaire et à faire progresser les réformes structurelles clés. Au rang des priorités figure la création d'espace budgétaire : (i) en stimulant la mobilisation des recettes intérieures au moyen de la rationalisation des exonérations fiscales ; (ii) en accordant la priorité aux dépenses sociales essentielles et à l'investissement dans les infrastructures clés ; et (iii) en rationalisant les subventions accordées au secteur de l'énergie, accompagné de mesures sociales d'atténuation en faveur des populations les plus vulnérables. Des efforts soutenus sont aussi nécessaires pour renforcer la mise en œuvre des réformes structurelles afin de renforcer la gestion des investissements publics, améliorer la gouvernance, et assainir les finances publiques. Ceci afin d'ancrer durablement la consolidation budgétaire, réorienter les dépenses vers les besoins sociaux et les infrastructures essentielles, maintenir la dette publique à des niveaux viables, et ainsi jeter des bases solides pour une économie plus forte et plus diversifiée. »

« L'équipe remercie les autorités pour leurs discussions ouvertes et constructives. Des échanges virtuels se poursuivront dans les prochains jours pour finaliser les détails de la mise en œuvre de ces politiques afin de parvenir à un accord au niveau des services. L'achèvement de la revue sera soumis à l'approbation du conseil d'administration du FMI. »

La Rédaction

AFRIQUE/ETATS-UNIS

Johannesburg accueille un sommet sur le commerce malgré les tensions

L'Afrique du Sud a accueilli un sommet centré sur les échanges économiques et commerciaux du continent avec les Etats-Unis, après des polémiques ces derniers mois autour de la proximité de Pretoria avec Moscou, qui ont suscité des tensions avec Washington.

Membres du gouvernement américain et ministres du Commerce et de l'Industrie de la quarantaine de pays africains éligibles à la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (Agoa) sont réunis jusqu'à samedi à Johannesburg. L'Agoa, approuvée par le Congrès américain en 2000, est la pierre angulaire de la politique économique et commerciale des États-Unis sur le continent. Le dispositif permet à des pays d'Afrique subsaharienne de ne pas payer de droits de douane pour exporter leur production sur le sol américain. Ce traitement commercial préférentiel est toutefois soumis à de conditions en termes de pluralisme politique, de respect des droits humains et d'Etat de droit. La Maison Blanche a annoncé cette semaine le retrait de la République centrafricaine, du Gabon, du Niger et de l'Ouganda. Le Congrès américain doit encore valider cette décision. Le sommet annuel doit notamment plancher sur la prolongation de l'accord qui expire en 2025.

Le choix de l'Afrique du Sud comme pays hôte est «un signe de notre engagement dans nos relations bilatérales», a souligné la sous-secrétaire d'Etat adjointe des Etats-Unis au bureau des Affaires africaines, Joy Basu. Washington a «apprécié que l'administration Ramaphosa mène une enquête sur les préoccupations soulevées», a-t-elle ajouté. En mai, l'ambassadeur américain à Pretoria a accusé l'Afrique du Sud d'avoir fourni un soutien militaire à la Russie, en dépit de sa neutralité déclarée dans le conflit avec l'Ukraine. Une enquête d'une commission indépendante sud-africaine a conclu qu'aucune preuve ne permettait d'affirmer qu'un navire a transporté des armes du pays d'Afrique australe vers la Russie. Des parlementaires américains ont toutefois appelé à ce que Pretoria, qui a refusé de condamner Moscou depuis le début de la guerre en Ukraine, ne bénéficie plus d'avantages commerciaux. «L'Afrique du Sud est tout à fait éligible à conserver ses avantages au titre de l'Agoa», a affirmé Joy Basu. Les échanges au titre de l'Agoa représentent 21% des exportations de l'Afrique du Sud vers les États-Unis, et sont passés de 2 à 3 milliards de dollars entre 2021 et 2022. Les exportations vont des pièces automobiles aux matières premières, en passant par les pierres précieuses. «L'Agoa a joué un rôle essentiel dans le renforcement des liens économiques et la promotion de la croissance et du développement sur le continent africain», a souligné la présidence sud-africaine.

Noël Ndong



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

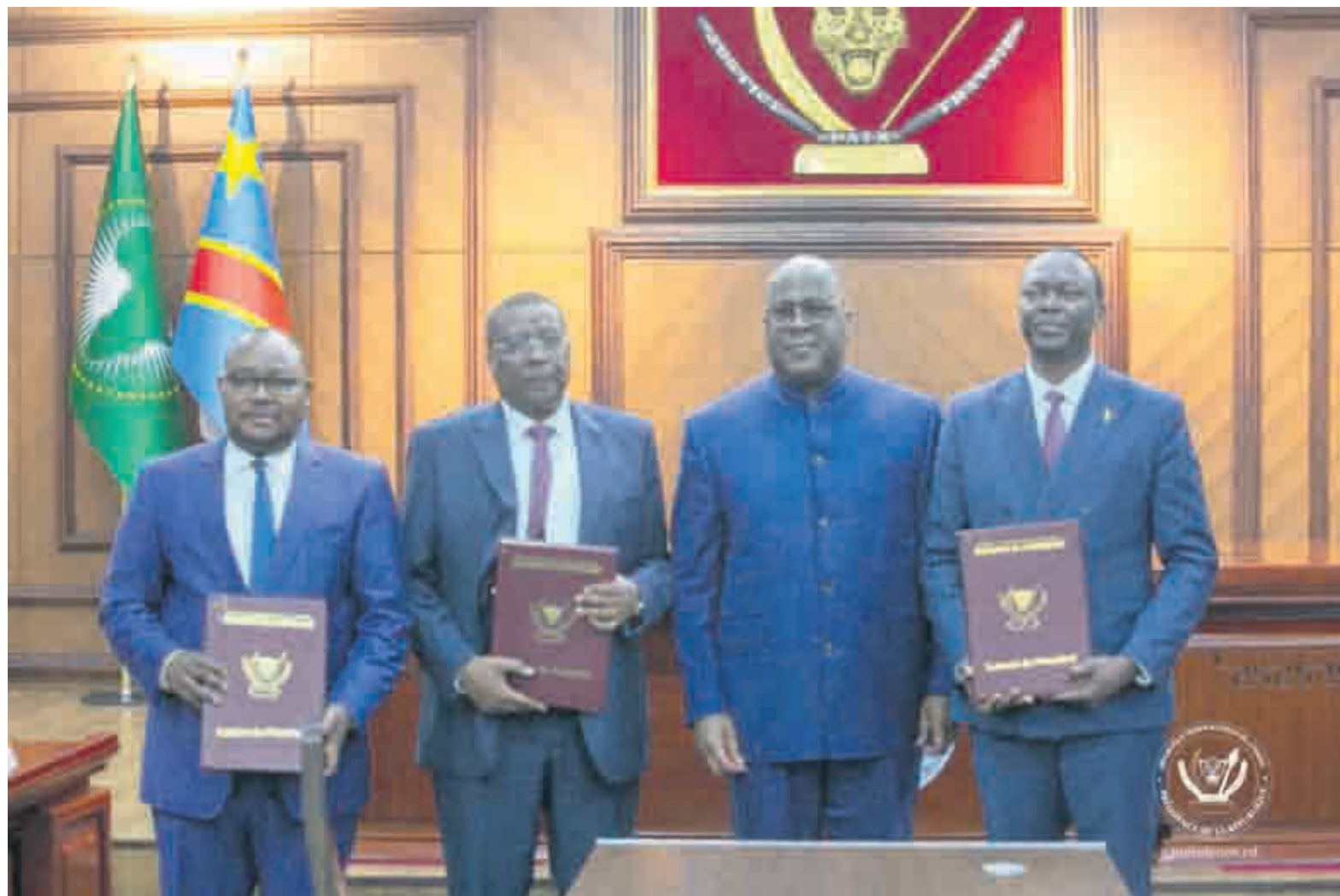
CRISE TCHADIENNE

Signature d'un accord entre le gouvernement et «Les Transformateurs»

La facilitation amorcée par le président Félix Tshisekedi dans la crise tchadienne est en train de porter ses fruits.

La cité de l'Union africaine a servi de cadre, le mardi 31 octobre à Kinshasa, à la cérémonie de signature d'un Accord de principe entre le gouvernement tchadien et le parti politique d'opposition « Les Transformateurs ». C'est sous le patronage du chef de l'État congolais que s'est déroulée cette manifestation, trois mois après les consultations menées par Félix Tshisekedi en terre tchadienne. Cet accord est conclu pour permettre le retour au Tchad du président du parti politique « Les Transformateurs » et de tous ceux qui avaient eu à quitter le territoire tchadien à la suite des événements malheureux du 20 octobre 2022.

Le Dr Succès Masra, président du parti « Les Transformateurs », a exprimé sa satisfaction de l'issue heureuse du processus entamé sous l'égide du président Félix Tshisekedi. « Cet accord permet de rentrer au Tchad pour exercer librement ses droits civiques et politiques. Dès demain, on peut rentrer chez soi. Ce n'est qu'une question d'heures et de jours », a-t-il déclaré. Même satisfaction chez M. Adberaman Koulamallah, ministre de la Réconciliation et de la Cohésion sociale, qui a représenté le gouvernement tchadien. « Je tiens à féliciter le président Masra



Félix Tshisekedi posant avec les représentants des deux parties tchadiennes DR

parce qu'il faut du courage pour accepter les accords. Cet accord ne remet pas en cause le droit constitutionnel à exercer librement ses activités d'homme politique », a-t-il indiqué. Il espère voir tous ceux qui ont quitté le

Tchad pour des raisons politiques rentrer au pays pour revoir leur famille et poursuivre leur vie politique.

Pour rappel, le président Tshisekedi a été désigné, en octobre 2022, facilitateur du processus de transition au Tchad

par ses pairs de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). En juillet 2023, le chef de l'État avait effectué une mission au Tchad où il avait rencontré les différents protagonistes de la crise tchadienne ainsi que les

partenaires de ce pays. Dans un communiqué signé le mardi soir par le président Tshisekedi, la mission de facilitation de la CEEAC pour le processus de transition au Tchad dit compter sur la bonne foi des parties à cet accord pour sa mise en œuvre effective. Elle réitère son engagement à accompagner le peuple tchadien pour la décrispation du climat politique, en vue de l'organisation des élections démocratiques, libres, transparentes et apaisées.

Alain Diasso

« Je tiens à féliciter le président Masra parce qu'il faut du courage pour accepter les accords. Cet accord ne remet pas en cause le droit constitutionnel à exercer librement ses activités d'homme politique »

KINSHASA

Un nouveau directeur général à la régie financière

Nommé par arrêté du gouverneur Ngobila, Michée Musaka Mayelenkay vient de remplacer à ce poste Eddy Mfumumpoko Monsempo.



Le nouveau directeur général de la DGRK/DR

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, vient de nommer un nouveau directeur général à la Direction générale des recettes de Kinshasa (DGRK). Ce nouveau patron de la régie financière provinciale est nommé le 2 novembre par arrêté de l'autorité provinciale, en remplacement d'Eddy Mfumumpoko Monsempo. Fille aînée de toutes les régies financières provinciales du pays car la création de cette dernière est la matérialisation de la volonté du constituant, spécialement en son article 204 et suivants, concédant aux entités

territoriales décentralisées à compétence exclusive de percevoir les impôts, taxes et autres droits pour leur autonomisation.

Depuis un certain temps, notamment, des bruits s'entendent au niveau de cette régie financière où les agents, comme ceux des cabinets du gouverneur et son adjoint ainsi que de ceux des ministres provinciaux, accusent plusieurs mois d'arriérés de salaire. Les agents de cette régie espèrent que cette énième nomination à la tête de leur établissement portera des promesses de fleurs en donnant des fruits.

Lucien Dianzenza

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

AFRICA CULTURE

Une exposition vente
de peinture avec les artistes

**César Mabelet
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**
au **23 Novembre**



Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso
Brazzaville République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



SANTÉ PUBLIQUE

Les professionnels et administratifs décident de lever leur grève

Les organisations syndicales du secteur de la santé, qui annoncent la reprise de travail à partir du 6 novembre sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo, motivent la décision par des résultats obtenus, mais sollicitent du gouvernement la continuité des négociations en vue de traiter d'autres dossiers restés pendants.

Les professionnels et administratifs vont rejoindre leurs lieux de service à partir du 6 novembre, leurs syndicats ont motivé cette décision par quelques résultats engrangés dont la paie complémentaire. Ils exhortent, par ailleurs, le Premier ministre et les ministres concernés par cette situation de parachever, dans un bref délai, la mise en œuvre de l'alignement de la prime de risque dont les listings sont déjà disponibles au Budget ainsi que la promotion en grade et admission sous statut des professionnels et administratifs de santé dont les fichiers sont disponibles à la Fonction publique.

Non à des menaces

Les organisations syndicales des professionnels et administratifs de la santé ont, cependant, fustigé des menaces proférés à leurs membres, qui ont participé à ce mouvement de grève commencé il y a plusieurs mois. « De plus, les syndicats des professionnels et administratifs de la santé n'approuvent pas les menaces qui pèsent sur les agents à la suite du mouvement de grève », ont-ils



Des professionnels et administratifs de santé pendant leur mouvement de grève/DR

écrit dans l'une de ces correspondances du 2 novembre portant les signatures de vingt-sept organisations syndicales.

La poursuite des accords

Dans l'autre correspondance rédigée à onze heures, une heure

après la première, et signée par vingt-six syndicats, ces derniers sollicitent explicitement du Premier ministre la poursuite des négociations sur certains autres points restés pendants. Il s'agit, selon ces organisations, du pourcentage de réajustement baré-

mique de prime de risque (15 % au T3 et 25 % au T4 2023) ainsi que l'implication des syndicats dans le processus de la Couverture santé universelle conformément à la demande du banc syndical et aux vœux ardents du chef de l'Etat exprimé le 5 septembre

2023, à l'occasion du lancement officiel du programme de la gratuité de la maternité. « Au regard des points sus-évoqués, les syndicats encouragent le dialogue avec le gouvernement pour garantir la paix sociale et mettre en confiance les professionnels et administratifs du secteur de la santé afin d'éviter de retomber dans les attitudes fâcheuses des grèves en répétition telles que vécues en ce moment », se sont convaincus ces syndicats.

Il est, en effet, rappelé que les professionnels et administratifs de santé des hôpitaux publics ont débrayé depuis le 22 août 2023. Ils revendiquent le respect, par le gouvernement, des accords de Bibwa 1, 2 et 3. Ceux-ci concernent notamment l'alignement à la prime de risque, la mécanisation et l'avancement en grade. Le gouvernement, de son côté, avait préconisé, lors d'un de ses conseils des ministres, la reprise du dialogue avec les grévistes pour ne pas compromettre le programme de la gratuité de la maternité et des soins des nouveau-nés.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

La FBCP demande la libération de Stanis Bujakera

Pour l'ONG de défense des droits de l'homme, le dossier de ce professionnel des médias ne contient aucun élément pouvant motiver sa privation de liberté et sa détention en prison.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) note que le dossier du journaliste Stanis Bujakera est renvoyé dans les 48 heures, en vue de permettre à la chambre du conseil de répondre à la demande de ses avocats introduite, le 3 novembre, pour sa liberté provisoire. Cette ONG de défense des droits de l'homme, qui s'appuie sur le rapport de sa délégation qui avait assisté à l'audience tenue à la prison centrale de Makala, dit avoir constaté que le dossier du journaliste Bujakera est vide. Ce qui la conduit à exiger sa libération pure et simple. « Nous continuons à exiger sa libération et celle de l'honorable Mike Mukabay et bien autres détenus dans la même situation », a souligné cette organisation dans son communiqué du 3 novembre signé par son président, Emmanuel Adu Cole.

Des décès quotidiens à la prison centrale de Makala

La FBCP fait savoir que le journaliste Stanis Bujakera est interné, à la prison centrale de Makala, ensemble avec 13 004 autres détenus. Et cette ONG dit avoir monitoré du mois de janvier au 3 novembre, 432 décès parmi les prisonniers et détenus préventifs à la prison centrale de Makala qui, selon cette organisation a été construite avec une capacité d'accueil de 1 500 détenus. Fort de l'enquête menée dans cette prison, la FBCP note qu'au mois de janvier, la prison centrale de Makala a enregistré 34 décès, 45 en février, 51 en mars, 49 en avril, 37 en mai, 27 en juin, 34 en juillet, 33 en août, 61 en septembre et 52 en octobre ; alors que pour le mois en cours, cette institution carcérale compte déjà 6 décès. Face à cette réalité due à la promiscuité, à la carence de la nourriture ainsi qu'au manque d'hygiène et des soins de santé adéquats, la FBCP réitère sa recommandation sur le désengorgement des prisons et à l'amélioration des conditions de vie des prisonniers et détenus préventifs ainsi que le perfectionnement des conditions de travail des agents pénitentiaires et de justice.

L.D.

GESTION DES RÉFUGIÉS

L'ADSEE réagit contre les allégations de la FBCP

Dans sa réaction du 3 février 2023 à un communiqué de la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), qui avait été exploité le 1er novembre par notre organe, la direction générale de l'Association pour le développement social et la sauvegarde de l'environnement (ADSSE) fait un cinglant démenti et balaise d'un revers de la main les allégations de l'association des défense des droits de l'homme portée contre elle.

Réagissant dans la qualification d'être une ONG familiale ou provinciale, l'ADSSE note qu'il est étonnant que l'accusateur ne mentionne ni la famille et moins encore la province incriminée. « Il se limite à dire que 80 % de nos staffs proviendraient d'une famille. Quand on sait que l'ADSSE met en œuvre des projets dans quatorze provinces sur les vingt-six que compte la RDC et que son staff total dans les 26 provinces s'élève à 432 agents à tous les niveaux, on se demande quelle est cette seule famille qui compterait 345 agents, soit les 80 % que l'accusateur énumère », a souligné l'ADSSE. Et de se demander quelle est cette province qui produirait 345 agents capables de parler diverses langues locales au bénéfice des réfugiés, déplacés internes, rapatriés, demandeurs d'asile et de la population locale auxquels s'adressent les services de l'ADSSE.

Sur l'aspect de la prise en charge médicale, l'ADSSE dit être regrettable, en ce qui concerne l'augmentation de la mortalité des réfugiés urbains de Kinshasa, que l'accusateur ne mentionne pour permettre sa comparaison, le pourcentage de cette augmentation ni les

pourcentages des années antérieures. « Nous constatons aisément que l'accusateur ignore le monitoring effectué régulièrement par la coordination médicale très efficace du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) qui aurait certainement sonné l'alerte si tel était le cas, c'est-à-dire l'augmentation du taux de mortalité parmi les réfugiés de Kinshasa », a relevé l'ADSSE.

L'ADSSE ne possède pas un centre de santé

Contrairement à ce qui a été avancé par la FBCP dans ce communiqué, l'ADSSE soutient qu'elle n'a jamais tenu un centre de santé. La prise en charge médicale de tous les réfugiés de Kinshasa, fait savoir l'ADSSE, est assurée par les centres de santé et formations hospitalières les plus proches de leurs lieux d'habitation. « Ces centres de santé et formations hospitalières appartiennent au Bureau diocésain des œuvres médicales (BDOM) qui est une structure de l'archidiocèse de Kinshasa dont on sait qu'il fait foi en matière de prise en charge médicale dans toute la ville-province de Kinshasa », a insisté l'ADSSE. Et de noter qu'en rapport avec les paiements des factures des

examens médicaux et des achats des médicaments, l'ADSSE a dit appliquer le protocole signé entre UNHCR et l'ADSSE, d'une part, et entre BDOM et ADSSE, d'autre part. Alors que dans les cas des remboursements des factures déjà payées par les malades en cas d'urgence, l'ADSSE applique les différents protocoles. Le staff médical ADSSE, admet cette association, est en possession de toutes les factures qui font régulièrement l'objet des rapports aussi bien auprès du HCR que du BDOM. Et de faire savoir que le staff médical restreint composé d'un médecin et de deux infirmières présents au bureau de l'ADSSE/ville-province de Kinshasa ne sert qu'à orienter les malades dans les structures de prise en charge médicale dont cette association a fait référence dans cette réaction.

Le directeur général par intérim de l'ADSSE, Xavier Mayele Katem, qui a signé cette réaction, a rassuré que le droit d'ester en justice reste le droit absolu pour toute personne qui se sent lésée. Mais il prévient également que cette association, à travers son staff médical, dispose de toute la documentation qui lui permettrait de présenter ses moyens de défendre sa cause.

L.D.

CONVOCAZIONE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le mandataire ad hoc désigné par décision du Tribunal de Grande Instance de KINKALA, a l'honneur d'inviter tous les Actionnaires de la société DIAMOND CEMENT Congo S.A. à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra, suivant l'ordonnance du président du Tribunal de Grande Instance de KINKALA, le jeudi 9 novembre 2023 à 11 heure précise, à KINKALA, hôtel LOGIS M'ADELE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Dissolution anticipée de la société « DIAMOND CEMENT Congo » S.A., Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 15 000 000 000FCFA, MINDOULI (pool).

Conformément à l'article 516 alinéa 2 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique.

Compte tenu de l'importance du point inscrit à l'ordre du jour, votre participation est vivement souhaitée.

Dans le cas où vous ne pourriez assister à l'Assemblée, vous avez la possibilité de vous faire représenter par la personne de votre choix, justifiant de son mandat.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le mandataire ad hoc


Gervais Sylvere LOUNIEMO
Magistrat

RECRUTEMENT D'UN OPERATEUR DE SAISIE -INFOGRAPHE EXPERIMENTE

Dans le cadre du lancement de ses activités, l'ETS MB de la place exerçant dans l'imprimerie et autres prestations recherche un profil suivant :

Description sommaire du poste

Deux opérateurs de saisie-infographe ayant de la maîtrise de :

- l'infographe ;
- le pack-office avancé et disposé d'une expérience suffisante dans l'utilisation des machines :
- imprimante EPSON (A4, A3) ;
- imprimante Laser SHARP sur tout type de grammage ;
- imprimante gros format (TRACEUR pour impression sur bâche, vinyle) ;
- copieur CANON ;
- scanner et compression des fichiers ;
- plastificateur ;
- press à chaud pour impression sur T-Shirt ;
- press machine HEAT COMBO pour impression sur autres supports bouteille, casquette, stylo, clé USB)

Poste basé à Brazzaville

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur dossier composé d'une Lettre de motivation adressée au Responsable gérant et d'un CV détaillé aux adresses suivantes : info.mpan.biyala.badogo@gmail.com copie dalidadieuvoulant2013@gmail.com

Date limite le 10 novembre 2023.

NÉCROLOGIE

La veuve Zoba née Mpassi Honorine, Simon Nkenzo, Brice Zoba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, tante et soeur Victoire Miehankanda, survenu le 3 octobre 2023 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se trouve sur l'avenue Marien-Ngouabi (bord-bord ; arrêt 501).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Matouridi, le Lieutenant-colonel Adelin Matouridi, en service à la Gendarmerie nationale, le Maréchal de logis-chef Chrisveil Matouridi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille et soeur Corisca Souria Elijah Oumba Matouridi (Coco) survenu le 30 octobre 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se trouve au camp de la gendarmerie Djoué à Bifouiti.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

DISTINCTION

Brice Voltaire Etou Obami reçoit le prix du “Mérite panafricain”

Le prix du “Mérite panafricain” 2022/2023, catégorie “Meilleures pratiques professionnelles innovantes”, a été décerné à Brice Voltaire Etou Obami par le cabinet indépendant international Committee of Excellence (ICE), au cours d’une cérémonie tenue en présence des membres du gouvernement.

La décision de désignation de Brice Voltaire Etou Obami par le cabinet ICE a été prise lors de la deuxième session semestrielle du jury, le 30 juillet dernier à N’Djamena, conformément à la décision du jury de juillet 2023. La cérémonie de distinction a eu lieu à Brazzaville en présence des ministres Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes, Jean Rosaire Ibara, Jacqueline Lydia Mikolo, Juste Désiré Mondélé, ainsi que de bien d’autres personnalités, notamment le conseiller spécial du chef de l’État, directeur du domaine présidentiel, Edgard Nguesso et du directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo, Raoul Ominga.

Institué en 2019, le prix du Mérite panafricain dans sa catégorie Meilleures pratiques professionnelles innovantes reconnaît et encourage les valeurs promotionnelles, les personnes physiques et morales qui se déploient au quotidien dans l’accomplissement de leurs missions. C’est dans ce contexte que le cabinet ICE a reconnu les valeurs professionnelles de Brice Voltaire Etou Obami, comme brillant expert-comptable, dont le parcours professionnel est riche et plein d’enseignements. Sa contribution



Brice Voltaire Etou Obami recevant sa distinction/Adiac

soutenue en faveur du rayonnement de la profession d’auditeur, d’expertise comptable et financière sur le plan sous-régional et continental a également été saluée par le président du jury de l’ICE, Yves Fofie. Sa compétence personnelle et professionnelle, son sens élevé de collaboration, son sens de responsabilité, son écoute professionnelle, et ses multiples succès et réalisations ont été également reconnus. « Notre joie est d’autant plus grande que cette distinction internationale puisse se tenir ici à Brazzaville, ville hospita-

lière chargée d’histoire, pour laquelle vous vous investissez tous les jours avec professionnalisme, efficacité, pour mettre au profit de notre continent l’expertise du cabinet de référence dont vous avez la charge de diriger », a déclaré le président du jury. Tout en encourageant et valorisant le travail des plus méritants, afin que d’autres puissent s’en inspirer.

Bien auparavant, Marc-Antoine Batamio a présenté le cabinet Exco Cacoges créé le 16 décembre 2019 qui compte actuellement un portefeuille de plus

de soixante-dix clients, suivi du témoignage d’un client, Calixte Tabangoli, directeur général de la Banque postale du Congo. Ce n’est qu’après qu’il y a eu l’étape de la remise solennelle du prix du “Mérite panafricain” 2022-2023 Cat : “Meilleures pratiques professionnelles innovantes” à Brice Voltaire Etou Obami, suivie de la signature des livres d’or et de la remise des cadeaux.

Continuer à œuvrer pour le bien du continent africain

Manifestant sa joie après avoir reçu son prix, Brice Voltaire Etou Obami a souligné que la comptabilité comme toute technique évolue du jour au jour. Il a signifié sa reconnaissance envers les organisateurs de cet événement, tout en indiquant que les meilleures pratiques professionnelles innovantes sont les moyens par lesquels ils peuvent libérer ce potentiel en créant des solutions novatrices pour les problèmes auxquels ils sont confrontés, en améliorant la qualité des vies des concitoyens et en contribuant au trophée mondial. « Ce n’est pas seulement un mérite qui m’est attribué, c’est aussi une responsabilité qui m’incombe. En tant que lauréat de ce précieux prix, je m’engage à continuer

à œuvrer pour le bien de notre continent en mettant en avant l’innovation et en travaillant pour un avenir... Dans cette salle, je ne suis pas seulement un individu honoré, mais je représente également le potentiel infini de l’Afrique. Notre continent est une source inépuisable de diversité, de talents et d’opportunités », a-t-il déclaré.

Enfin, Brice Voltaire Etou Obami a promis de continuer à écrire des ouvrages dont La pratique de la comptabilité Ohada révisée qui est actuellement dans le laboratoire, avant d’inviter tous les cabinets, tous les experts comptables de faire ce métier avec une indépendance totale tout en respectant les règles de déontologie professionnelle, notamment, l’intégrité, l’objectivité, la conscience professionnelle, l’indépendance, la confidentialité, le comportement professionnel et faire attention aux risques qui sont liés à l’intimidation, à l’intérêt professionnel. Notons que cette cérémonie était agrémentée par la musique de la fanfare de l’église kimbanguiste, dont Brice Voltaire Etou Obami est le président délégué du collège exécutif national de cette église en République du Congo.

Bruno Okokana

EN VENTE

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

ÉMILE GANKAMA

À la vie
bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d’attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki
ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi

(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l’Afrique

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L’ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Placide Muzembo

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N’KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

DISPARITION

Décès en France de Henri Lopes

L'ancien Premier ministre, ambassadeur plénipotentiaire du Congo en France et écrivain, Henri Lopes, est décédé le 2 octobre à Paris à l'âge de 86 ans.

Né le 12 septembre 1937 à Léopoldville, actuellement Kinshasa en République démocratique du Congo, l'illustre disparu a passé ses années d'écolier à Brazzaville et Bangui en Centrafrique. Il finit en 1963 ses études à la Sorbonne à Paris (France) pour y devenir professeur. Après son retour au Congo, il enseigne l'histoire à l'École normale supérieure d'Afrique centrale à Brazzaville jusqu'en 1966 et ensuite directeur de l'enseignement jusqu'en 1968.

Membre du Parti congolais du

travail, il a occupé tour à tour le portefeuille de ministre de l'Éducation nationale en 1969, ministre des Affaires étrangères en 1972 et le 28 juillet 1973 il a été nommé Premier ministre. De 1977 à 1980, Henri Lopes est ministre des Finances.

De 1982 à 1998, il a assuré les fonctions de directeur adjoint pour la culture et les relations extérieures à l'Unesco avant d'être nommé ambassadeur du Congo en France. En tant qu'écrivain, Henri Lopes est considéré comme l'un des repré-

sentants les plus connus de la littérature moderne.

En 1972, il est lauréat du Grand prix littéraire d'Afrique noire de l'Association des écrivains de langue française pour son livre *Tribaliques*. En 1993, l'Académie française lui décerne le grand prix de la francophonie ; la même année il devient docteur honoris causa de l'université Paris XII et 2002 de l'université Laval au Québec. Il est auteur de huit romans, deux nouvelles, un essai et un récit.

Roger Ngombé

Anatole Collinet Makosso parle d'un ancien Premier ministre « de grande nature »



Réagissant suite à la disparition le 2 novembre à Paris, en France, à l'âge de 86 ans, de l'ancien Premier ministre et ambassadeur du Congo en République française, le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a salué la mémoire d'Henri Lopes.

« *Le Congo perd un de ses grands hommes, éclairateur de premier plan de la vie politique, figure emblématique de notre diplomatie. L'élite perd un écrivain de rang supérieur, un intellectuel à l'humanisme éprouvé* », a écrit le Premier ministre.

Selon lui, l'Unesco perd un fonctionnaire de haut rang et un homme de grande culture. L'Etat perd, a poursuivi Anatole Collinet Makosso, un digne serviteur, à la probité reconnue et appréciée, un ancien Premier ministre de grande nature. « *Je voudrais au nom du gouvernement et en mon nom personnel m'incliner devant la glorieuse mémoire de cet aîné dans le sacerdoce, partager la douleur qu'éprouve en ce moment le président de la République et présenter mes condoléances les plus émues à sa famille* », a conclu le chef du gouvernement, souhaitant que l'âme de l'illustre disparu puisse se reposer en paix.

Parfait Wilfried Douniama

ÉVOCAATION

Par Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs

C'est tard dans la nuit du 2 novembre 2023 que les uns, insomniaques, l'ont su. C'est tôt le matin que les autres, réveillés, en ont été informés. Tous ont eu la tristesse d'apprendre le décès d'Henri Lopes, écrivain, homme d'Etat de la République du Congo.

Cette triste nouvelle donne l'occasion au monde d'évoquer l'œuvre et l'action d'une personnalité au parcours exceptionnel.

Que retenir de cet homme, pour qui j'ai une grande estime et un grand respect.

Sans doute, par-delà sa posture d'homme d'Etat, l'homme de lettres et l'humain.

C'est indéniable, Henri Lopes a été le narrateur de ce qui l'a forgé dans son rapport au monde. Son métissage, son identité que je qualifierai volontiers de plurielle pour dire son ancrage dans la culture congolaise et dans l'urbanité brazzavilloise, l'élégance dans le phrasé tel Louis Aragon à qui il doit sa sensibilité poétique. Son amour des lettres, son sens de la facétie, sa générosité, son amour pour la vie, sa confrontation aux événements politiques historiques,

tout cela transpire dans ses œuvres littéraires. Tout cela a marqué sa vie. Tantôt, il a « avancé masqué » à travers la narration romanesque qui constitue l'essentiel de ses écrits après les célèbres *Tribaliques* (1971). Tantôt, il s'est dévoilé à travers l'art du récit autobiographique, comme nous pouvons l'apercevoir dans son dernier ouvrage *Il est déjà demain* (2018).

Son ouvrage *Le pleurer rire* est enseigné dans tous les lycées du Congo depuis de nombreuses années. Il a laissé à tous les élèves, qui ont achevé leur cycle secondaire, une part de sa sensibilité. Ecrivain de premier plan, Grand Prix littéraire d'Afrique noire (1972) et Grand prix de la Francophonie (par l'Académie française, 1993), Henri Lopes rejoint le plus grand des panthéons : la mémoire. Ce, aux côtés de ses compatriotes que la littérature a canonisés avant, pour ne citer que Jean Malonga, Tchicaya U Tam'si, Sylvain Bemba, Sony Labou Tansi, Daniel Biyaoula, Jean-Baptiste Tati-Loutard et Jean-Pierre Makouta-Mbougou.

Repose en paix Excellence, comme j'aimais t'appeler parce que c'était ton titre et, parce qu'il nous partageait ton élégance dans ta façon d'être.

RÉFLEXION

Très cher Henri ...

Chacun de nous le sait : le jour, l'heure, la minute, la seconde viennent inévitablement où la vie sur cette Terre s'achève au terme d'un plus ou moins long parcours et où s'ouvre, de ce fait, une nouvelle aventure dans un au-delà dont aucun être humain ne connaît et ne connaîtra les réalités de son vivant. Vous le savez mieux que personne, vous très cher Henri Lopes qui venez de quitter ce monde et qui n'avez cessé tout au long de votre existence d'agir, d'écrire, de penser, laissant ainsi derrière vous le souvenir d'un homme qui marquera son temps.

Au-delà de l'impressionnant parcours politique et diplomatique que vous avez réalisé au Congo et dans la sphère internationale

à partir de l'an 1969 en occupant successivement les fonctions de ministre de l'Éducation nationale, de ministre des Affaires étrangères, de Premier ministre puis en jouant un rôle essentiel au sein de l'Unesco avant d'être pendant dix-sept ans l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en France, au-delà donc de ce parcours impressionnant vous avez marqué votre temps par la publication de nombreux livres qui vous ont inscrit en bonne, très bonne place dans la liste des grands écrivains africains. Et, de ce fait, vous laissez une marque indélébile dans la littérature moderne.

Ayant partagé avec vous de longs et parfois difficiles moments depuis la fin du siècle précédent, je peux témoigner du fait que vous

étiez un intellectuel et un acteur politique de très haut rang, mais aussi et surtout un humaniste profondément attaché au monde dans lequel nous vivons tous. Né sur la rive gauche du fleuve Congo à Léopoldville – aujourd'hui Kinshasa – et ayant été formé à Brazzaville, à Bangui puis en France, à Nantes et à Paris, vous aviez une vision du monde aussi large que diverse. Avec la conviction fortement affichée que la culture, l'écriture, l'art, l'histoire, la tradition doivent être respectés plus que jamais dans le monde très matérialiste où nous vivons.

Des « *Tribaliques* » (1971) à « *Il est déjà demain* » (2018) en passant par « *Le pleurer-rire* » (1982), « *Le chercheur d'Afriques* » (1990), « *Le lys et*

le flamboyant » (1997), « *Une enfant de « Poto-Poto »* (2012) et bien d'autres ouvrages, vous avez, très cher Henri, écrit une nouvelle et belle page de la littérature moderne. Faisons donc en sorte qu'elle contribue à la formation des générations présentes et à venir. Et veillons à ce que vous soyez plus présent que jamais dans l'Histoire de ce temps.

Sachez que *Les Dépêches de Brazzaville*, *Le Courrier de Kinshasa*, *Les Dépêches du Bassin du Congo* et l'Agence d'Information d'Afrique centrale sont et seront plus que jamais à vos côtés afin de relayer les messages d'humanisme que vous n'avez cessé de diffuser tout au long de votre existence.

Jean-Paul Pigasse